



Axe Bastien-Racine

Compte rendu des ateliers d'échanges

13 et 14 mars 2024

Coordination de projet

Sébastien Dumas, conseiller en développement économique, Service du développement économique et des grands projets

Rédaction

Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

15 mai 2024

TABLE DES MATIERES

Mise en contexte	2
Secteur ciblé	3
Démarche de participation publique	4
Documentation disponible sur le site internet de la Ville	4
Bilan de la participation – Ateliers d’échanges	5
1. Déroulement des ateliers	6
1.1. Atelier d’échanges avec les commerçants et les représentants d’organismes	6
1.2. Atelier d’échanges avec les résidants du secteur Racine.....	6
2. Faits saillants	7
3. Résultats détaillés des ateliers	8
3.1. Endroits coup de cœur.....	8
3.2. Interventions prioritaires.....	9
3.2.1. Dynamisme commercial	9
3.2.2. Infrastructures publiques et mobilité	10
3.2.3. Habitation, soutien communautaire et milieux de vie	13
3.2.4. Offre culturelle et touristique toute saison.....	17
3.3. Vision de l’axe Bastien-Racine dans 10 ans	19

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre du [Plan commerce 2022-2025](#), la Ville souhaite dynamiser la vie de quartier de certains secteurs excentrés en rendant notamment les artères commerciales animées et attrayantes. La rue Racine, artère commerciale emblématique du secteur de Loretteville, est concernée par cette initiative.

En parallèle, grâce au soutien du programme de l'Initiative de développement économique communautaire entre Premières Nations et municipalités (IDEC), la Ville de Québec et la Nation huronne-wendat ont initié une démarche conjointe d'élaboration d'un plan de développement et d'un schéma d'organisation spatiale du secteur Bastien-Racine. Cette démarche vise à dynamiser le secteur, augmenter l'attrait et la rétention pour les résidants, les commerces, les investisseurs et les clientèles touristiques régionaux et internationaux.

Objectif de l'IDEC :

Améliorer la prospérité économique des Premières Nations et des municipalités voisines par une planification et des initiatives conjointes de développement économique et communautaire.

Responsable de la mise en œuvre de cette démarche, le comité Bastien-Racine est composé de représentants de la Nation huronne-wendat et de la Ville de Québec. Il est piloté conjointement par Développement économique Wendake et le Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec.

Le mandat du sous-comité Bastien-Racine vise cinq objectifs principaux :

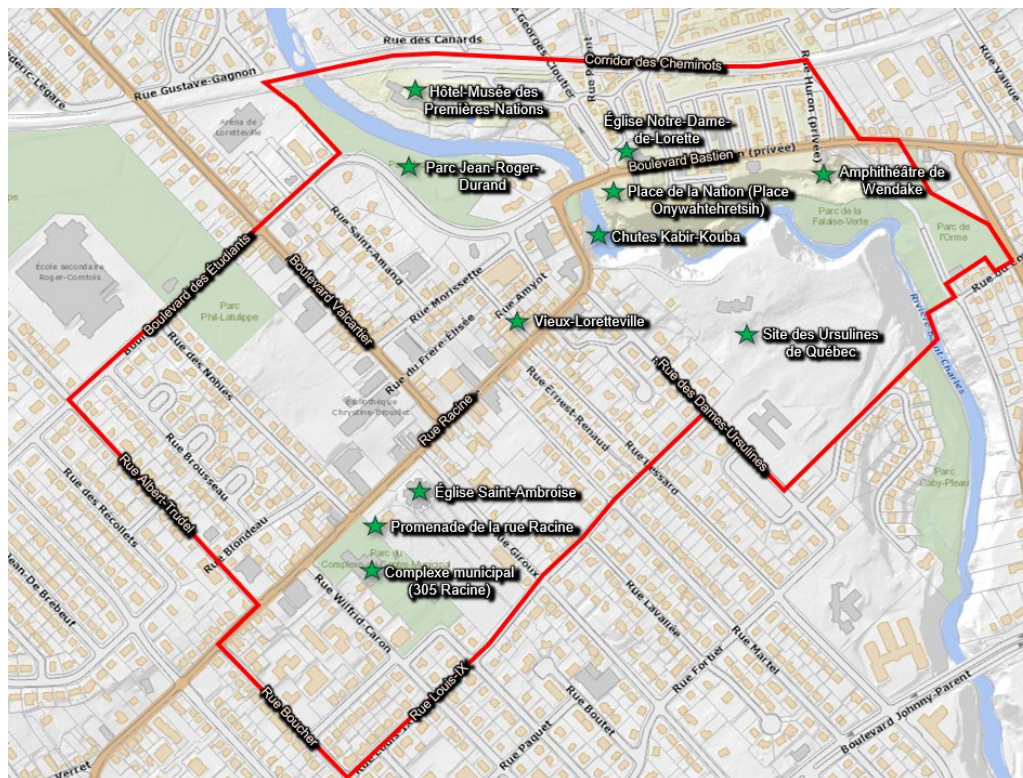
1. Briser les barrières entre les deux communautés;
2. Créer des liens entre les commerçants, les artisans et les résidants;
3. Rendre les lieux plus attractifs pour les résidants, les commerçants (actuels et potentiels) et les touristes;
4. Identifier des solutions concrètes sur les aspects économique, social et touristique du secteur;
5. Lever du financement auprès des différents paliers de gouvernement et autres bailleurs de fonds pour mettre en œuvre le plan de développement, et les encourager à s'impliquer.

SECTEUR CIBLÉ

Du côté de la Ville de Québec, le territoire visé par la démarche est situé approximativement au sud du boulevard des Étudiants, à l'est des rues Albert-Trudel et Boucher, au nord de la rue Louis-IX et à l'ouest de la rivière Saint-Charles. Il comprend également la portion sud-ouest du territoire de Wendake.

La zone Bastien-Racine est un lieu unique dans la région de Québec. Elle est composée de nombreux attraits, dont les suivants :

- Naturels : la rivière Saint-Charles (parc linéaire, chute Kabir Kouba), proximité de la forêt, parc Jean-Roger-Durand);
- Culturels : Vieux-Loretteville et Vieux-Wendake;
- Économiques : concentration d'entreprises dans les deux noyaux.



DÉMARCHE DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Afin de mobiliser les acteurs internes et externes autour de l'élaboration du plan de développement, le Service du développement économique et des grands projets sollicite la collaboration du Service des relations citoyennes et des communications pour mettre en place une démarche participative. Cette démarche de participation sera réalisée de façon conjointe avec la Nation huronne-wendat, que ce soit dans son élaboration, sa diffusion et sa tenue.

Les objectifs de cette démarche de participation publique sont :

- Connaitre les préoccupations et les besoins des citoyens, des commerçants et des organismes communautaires du secteur;
- Recueillir les idées afin d'alimenter la création du plan de développement du secteur Bastien-Racine.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION PUBLIQUE	
<p>Atelier d'échanges</p> <p>1 atelier avec les commerçants et représentants d'organismes</p> <p>1 atelier avec les citoyens du secteur Racine (Ville de Québec)</p> <p>1 atelier avec les citoyens du secteur Bastien (Wendake)</p>	Hiver 2024
<p>Séance d'information et d'échanges</p> <p>Intentions et version préliminaire du schéma d'organisation spatiale</p>	Juin 2024
<p>Séance d'information et d'échanges</p> <p>Version finale du schéma d'organisation spatiale</p>	Hiver 2025

DOCUMENTATION DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

[Participation citoyenne - Axe Bastien-Racine: Élaboration du plan de développement \(quebec.qc.ca\)](http://quebec.qc.ca)

BILAN DE LA PARTICIPATION – ATELIERS D'ÉCHANGES

BILAN DE LA PARTICIPATION – ATELIER D'ÉCHANGES		
13 mars 2024	Atelier d'échanges – Commerçants et représentants d'organismes locaux Hôtel-Musée Premières Nations	34 participants
14 mars 2024	Atelier d'échanges – Résidants du secteur Racine Édifice Denis-Giguère	38 participants
28 mars 2024	Atelier d'échanges – Résidants du secteur Bastien* Complexe sportif Desjardins de Wendake	3 participants

** Ayant été organisé par la Nation huronne-wendat, les résultats de cet atelier d'échanges ne sont pas inclus dans ce compte-rendu.*

1. DÉROULEMENT DES ATELIERS

1.1. Atelier d’échanges avec les commerçants et les représentants d’organismes

Le 13 mars 2024, le comité Bastien-Racine a tenu un premier atelier d’échanges avec les commerçants et les représentants d’organismes des deux communautés. L’événement avait lieu à l’Hôtel-Musée Premières Nations. L’objectif de cet atelier était d’identifier des éléments à considérer dans le schéma d’organisation spatial, de même que sur les interventions à privilégier dans le secteur Bastien-Racine.

L’équipe a d’abord présenté la démarche et son contexte, avant de partager les éléments clés du diagnostic territorial et quelques exemples inspirants. Ensuite, l’atelier participatif était divisé en trois étapes :

1. Identification des lieux *coup de cœur* du territoire;
2. Identification des interventions à privilégier dans le secteur selon les thématiques suivantes :
 - Dynamisme commercial;
 - Infrastructures publiques et mobilité;
 - Habitation et milieux de vie;
 - Tourisme et offre culturelle en toute saison.
3. Rédaction d’une vision pour l’axe Bastien-Racine d’ici 10 ans.

Les cinq équipes ont finalement été invitées à partager leur vision du secteur lors de la plénière.

1.2. Atelier d’échanges avec les résidents du secteur Racine

Le 14 mars 2024, le comité a convié les résidents du secteur Racine à l’Édifice Denis-Giguère afin de participer à un atelier similaire. Les personnes présentes ont réalisé les étapes 1 et 2 de l’atelier décrit dans la section précédente.



Figure 1 - Napperon de l’atelier participatif

2. FAITS SAILLANTS

L'analyse des résultats des ateliers participatifs permet d'identifier des priorités selon les différentes thématiques à l'étude.

Dynamisme commercial	Infrastructures publiques et mobilité
<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'offre en commerces de proximité ou de destination; • Rendre plus accessibles les programmes de subvention; • Rendre plus perceptibles les noyaux commerciaux de l'extérieur; • Alléger et simplifier la réglementation sur l'affichage; • Rendre plus accessibles les stationnements publics; • Augmenter la densification résidentielle pour augmenter la clientèle de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et sécuriser les parcours de déplacement actif; • Rendre plus accessibles et visibles les stationnements publics; • Améliorer la desserte en transport en commun; • Bonifier et améliorer l'éclairage et le mobilier urbain; • Prévoir des mesures d'apaisement de la circulation motorisée.
Habitation, soutien communautaire et milieux de vie	Offre culturelle et touristique toute saison
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre plus accessibles les programmes d'aide financière à la rénovation patrimoniale; • Augmenter et diversifier l'offre en logements abordables; • Déminéraliser et verdir le long des axes principaux; • Améliorer et créer des espaces publics conviviaux invitant au rassemblement; • Augmenter l'offre en locaux et en services communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonifier et intégrer les programmations événementielles; • Créer des parcours thématiques reliant les points d'intérêt; • Mettre en valeur et interpréter l'histoire commune; • Proposer une signature visuelle pour la promotion commerciale et touristique; • Réaliser des projets communs sur certains sites stratégiques; • Augmenter l'offre d'hébergement touristique abordable.

3. RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES ATELIERS

3.1. Endroits coup de cœur



Figure 2 – Endroits coup de cœur sur le site à l'étude

Voici les principaux endroits identifiés par les personnes participantes et les raisons de leurs choix :

- ♥ **Chute Kabir Kouba**
 - Îlot de fraîcheur à proximité de la rivière
- ♥ **Site des Ursulines**
 - Espace boisé
 - Point de vue sur la chute et
- ♥ **Hôtel-Musée Premières Nations**
 - Fierté
 - Qualité architecturale
- ♥ **Parc Jean-Roger-Durand**
 - Programmation d'activité
 - Beauté du site
- ♥ **Terrain du complexe municipal (Édifice Denis-Giguère)**
- ♥ **Place Onywahtehretsih**
- ♥ **Canots Légaré et la rivière Saint-Charles**
 - Sentiment de fierté associé à l'entreprise familiale établie depuis plus de 100 ans
 - Entreprise soucieuse de l'environnement
 - Beauté du site
- ♥ **Cinéma Le Clap**

3.2. Interventions prioritaires



3.2.1. Dynamisme commercial

Types de commerces et de services souhaités :

- Atelier communautaire (menuiserie, couture, etc.);
- Bar laitier;
- Boulangerie;
- Café communautaire avec des journées thématiques et programmation variée;
- Centre communautaire près du parc Jean-Roger-Durand;
- Édifices à bureaux qui amèneraient plus de clientèle dans les commerces;
- Endroits pour socialiser (cafés, bars, pub ludique pour jouer à des jeux de société, etc.);
- Espace de *coworking*;
- Fruiterie;
- Marché aux puces;
- Microbrasserie;
- Restaurants (avec service aux tables, gastronomique, à déjeuner);
- Sandwicherie;
- Service d'aiguillage des patins à l'aréna.

Mesures à privilégier pour soutenir le dynamisme commercial :

- Création d'une identité visuelle pour l'axe Bastien-Racine (ex. rue Cartier et ses luminaires, quartier Lairet et ses colonnes de béton) mettant en vedette les artistes locaux et l'histoire du secteur;
- Développer une nouvelle signalétique permettant de mettre en valeur les commerçants et d'identifier les lieux où ils se retrouvent sur le territoire (carte géographique);
- Assurer un affichage bilingue sur tout le territoire (Wendat et français);
- Appuyer les commerçants dans leurs campagnes publicitaires;
- Augmenter le nombre de locaux commerciaux sur le territoire de Wendake;

- Faciliter l'accès au financement;
- Favoriser la mixité commerciale sur le boulevard Bastien;
- Soutenir l'implantation de commerces de destination;
- Favoriser le commerce local plutôt que le commerce touristique sur le boulevard Bastien;
- Accélérer la revitalisation du secteur est de la rue Racine;
- Appuyer la mise en œuvre d'un partenariat entre les commerçants pour mutualiser la clientèle de chacun sur l'axe Bastien-Racine (ex. rabais dans les commerces avoisinants lors d'un achat, programme de fidélité, dépliant promotionnels, sacs réutilisables à l'image des commerces, etc.);
- Concevoir un concours de vitrines pour rendre la rue plus dynamique;
- Revoir la réglementation relativement à l'affichage, jugée trop restrictive;
- Permettre l'aménagement de terrasses extérieures;
- Assurer le nettoyage de la rue pour limiter les dégâts dans les vitrines des commerçants.



3.2.2. Infrastructures publiques et mobilité

Favoriser les déplacements actifs sécuritaires

- Aménager des liens piétonniers, notamment près des sites naturels (boisés, rivière, parc, etc.) (○);
- Porter une attention à la continuité des trajectoires piétonnes (ex. discontinuité sur la rue Wilfrid-Caron) (○);
- Améliorer le déneigement des infrastructures piétonnes;
- Implanter des aménagements visant à apaiser la circulation sur l'axe et réduire la vitesse pratiquée par les automobilistes (dos d'âne, radars pédagogiques, etc.);
- Ajouter des trottoirs dans le secteur, notamment sur la rue Verret et la rue de l'Hôpital (○);
- Élargir les trottoirs afin d'améliorer le confort des piétons et pour permettre la plantation d'arbres et/ou l'ajout de bacs d'agriculture urbaine;
- Considérer l'ajout d'un passage pour piétons sur la rue Racine, devant le IGA;
- Sécuriser les traverses pour piétons, notamment celle sur le boulevard Bastien, celle-ci étant jugée dangereuses (○);
- Aménager de nouveaux liens cyclables et en assurer le confort et la convivialité;

- Ajouter des stationnements pour vélos dans le secteur;
- Assurer la connectivité entre le Corridor des cheminots, la rue Racine et le sentier linéaire de la rivière Saint-Charles;
- Offrir des vélos en libre-service, de même que la location de vélos-cargos;
- Limiter le volume de circulation de véhicules lourds sur l'axe, celui-ci étant jugé trop élevé;
- Augmenter la présence policière dans le secteur.

Améliorer le service de transport collectif

- Bonifier l'offre en transport en commun dans le secteur de Wendake;
- Augmenter la fréquence des autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC);
- Considérer l'ajout d'une navette dans le secteur (fin de semaine, événements particuliers, etc.);
- Réviser le service Flexibus pour favoriser les trajets à l'intérieur de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Améliorer la qualité des infrastructures routières et des espaces de stationnement

- Réaliser la réfection de la chaussée, notamment à l'ouest de la rue Racine;
- Réviser la géométrie de l'intersection de la rue Racine et de la rue Verret, celle-ci étant jugée dangereuse (○);
- Mieux identifier les aires publiques de stationnement;
- Ajouter des bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques;
- Éviter l'ajout de parcomètres dans le secteur;
- Mettre en valeur le pont entre le secteur de Wendake et la rue Racine afin d'inciter les visiteurs à le traverser (○);
- Considérer l'implantation de sens uniques sur certaines rues, notamment sur la rue Racine entre le boulevard Valcartier et la rue des Dames-Ursulines.



Figure 3 – Mesures pour favoriser les déplacements actifs sécuritaires et améliorer les infrastructures routières



3.2.3. Habitation, soutien communautaire et milieux de vie

Ajout d'équipements sportifs et récréatifs

- Améliorer les jeux d'eau au parc Jean-Roger-Durand (○);
- Aménager des pistes de raquette et de ski de fond (ex. dans le parc Jean-Roger-Durand) (○);
- Aménager le parc entre la rue Arthur-Dion et le boulevard des Étudiants;
- Considérer l'ajout de pistes de BMX dans l'espace boisé, près de l'école Roger-Comtois (○);
- Considérer l'aménagement d'un gym urbain (mobiliers permettant l'entraînement musculaire en plein air);
- Aménager un terrain de pétanque sur le terrain du complexe municipal (○);
- Considérer la construction d'une patinoire réfrigérée.

Mise en valeur des espaces publics

- S'inspirer de la rue Maguire, où le milieu de vie répond aux besoins des résidents avant celui des touristes (offre locale);
- Aménager des places publiques favorisant la socialisation (aires de pique-nique, pergola, barbecues publics, zones wi-fi);
- Aménager des jardins communautaires et collectifs, notamment derrière le centre Saint-Louis, derrière l'école de l'Arc-en-ciel, sur le terrain de l'Édifice Denis-Giguère, etc.;
- Verdir le secteur, notamment les aires de stationnement, augmenter la canopée, favoriser les murs végétalisés et la plantation d'arbres sur les terrains non municipaux;
- Décorer les édifices municipaux et inclure un éclairage variable selon les fêtes et/ou le temps de l'année (○);



Figure 4 - Habitation et milieux de vie

- Inclure des éléments décoratifs sur l'axe Bastien-Racine, tels que des bacs à fleurs et des jardinières, des lumières qui traversent les portions commerciales, etc.;
- Aménager une place publique hivernale avec des bancs et des foyers;
- Permettre la cuisine de rue dans le secteur;
- Faire jouer de la musique dans les lieux publics, à l'occasion;
- Assurer un affichage bilingue sur tout le territoire (wendat et français);
- Installer des repères visuels délimitant le secteur;
- S'inspirer de la future identité visuelle du secteur dans la conception du mobilier urbain et en bonifier l'offre, notamment par l'ajout de bancs (promenade Racine, près de l'église Notre-Dame-de-Lorette) et d'espaces de détente (places publiques);
- Considérer l'ajout d'œuvres d'art publiques distinctives pour embellir le secteur et contribuer à l'identité visuelle;
- Améliorer l'éclairage, notamment dans la courbe de la rue Racine, et considérer l'ajout de beaux lampadaires (○);
- Ajouter des fontaines d'eau potable, notamment dans le secteur commercial de la rue Racine;
- Aménager un espace public avec des prises électriques pour permettre la tenue de kiosques durant l'été, des sculptures éclairées durant l'hiver, etc.;
- Valoriser le secteur de l'aréna et de l'ancienne église (○);
- Valoriser la promenade Racine et déminéraliser l'artère (○).

Mise en valeur des attraits naturels

- Favoriser le maintien des sites à leur état naturel;
- Favoriser les aménagements et les activités de faible impact;
- Mettre en valeur les essences d'arbres et de végétaux;
- Prolonger le sentier linéaire de la rivière Saint-Charles (○);
- Relier le site des Ursulines au sentier linéaire à l'aide d'un pont ou d'une passerelle (○);
- Valoriser le boisé entre l'Hôtel-Musée Premières Nations et le parc Jean-Roger-Durand par l'ajout de sentiers et de passerelles (○).

Offre en habitation

- Favoriser la densification pour augmenter l'achalandage dans les commerces et soutenir les commerces de proximité;
- Bien intégrer les projets de densification, notamment en ce qui a trait à la qualité architecturale, au nombre d'étages, aux marges de recul et au respect du patrimoine;
- Considérer l'ajout de logements sur les terrains en face du parc Jean-Roger-Durand, qui constitue un potentiel de densification dans le secteur (ex. 20, boulevard des Étudiants);
- Construire des logements sociaux sur le terrain de l'ancien bar Parent (230, boulevard des Étudiants);
- Convertir le salon funéraire en résidence (11 384, boulevard Valcartier);
- Favoriser la mixité des usages, notamment par des rez-de-chaussée commerciaux et des étages résidentiels);
- Améliorer l'accès au programme de subvention à la rénovation pour le secteur Racine, ce dernier étant jugé complexe;
- Bonifier le programme d'aide pour les bâtiments patrimoniaux, ce dernier étant jugé comme insuffisant;
- Faciliter l'assurabilité des bâtiments patrimoniaux;
- Considérer offrir une subvention à la rénovation pour le Vieux-Wendake;
- Considérer que la Commission d'urbanisme et de conservation (CUCQ) demeure un frein dans le secteur Racine.

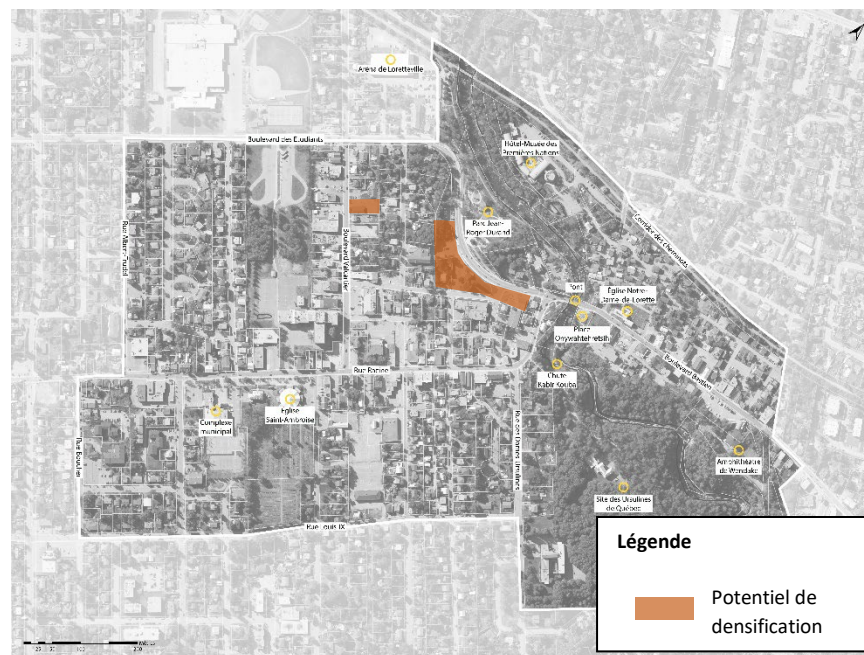


Figure 5 - Potentiels de densification identifiés par les participants

Mesures à privilégier pour soutenir le développement communautaire

- Considérer l'acquisition de l'ancien collège Saint-Joseph, situé au 184 rue Racine (★), pour la **création d'un centre communautaire**, incluant de l'hébergement d'urgence, un centre multiservice, une épicerie communautaire, un marché aux puces et l'aménagement de bureaux pour les organismes locaux, etc.;
- Développer une offre de services destinée aux personnes en situation d'itinérance.



Figure 6 – Localisation du 184, rue Racine



3.2.4. Offre culturelle et touristique toute saison

Suggestions pour l'aménagement du site de l'ancien Irving (80, rue Racine)

- Aménager un musée à ciel ouvert;
- Inaugurer un centre d'artistes huron-wendat;
- Aménager un pavillon de bibliothèque vitré;
- Aménager un site d'interprétation avec œuvre d'art en hauteur afin de créer le lien entre les deux secteurs;
- Aménager un parc;
- Construire une salle de concert.

Suggestions pour l'aménagement du site des Ursulines

- Créer un parc touristique offrant une programmation variée en partenariat avec la Nation huronne-wendat;
- Préserver le boisé existant;
- Rendre accessibles certains locaux aux artistes;
- S'inspirer du domaine Maizerets;
- Aménager un parcours de type arbre en arbre;
- Aménager un parcours thématique dans le boisé (ex. La vallée secrète);
- Reconvertir le bâtiment existant en auberge de jeunesse;
- Préserver la vocation institutionnelle et aménager une école alternative;
- Aménager un camping écologique;
- Construire une salle de spectacle;
- Reconvertir le bâtiment en hôtel et restaurant.

Mise en valeur de l'histoire et de la culture locales

- Valoriser l'histoire de l'église Notre-Dame-de-Lorette;
- Renseigner les visiteurs sur l'histoire locale à l'aide d'écriteaux (ex. La pharmacie Martel est la plus ancienne au Canada);
- Inclure des œuvres d'art et des sculptures d'artistes locaux dans l'aménagement de l'espace public;
- Mettre en valeur l'histoire des anciens terrains de drave dans le secteur, près de l'ancienne gare de train de Wendake;
- Mettre en valeur la gastronomie locale;
- Offrir des cours d'initiation à des activités traditionnelles, des cours d'artisanat, etc.;
- Création d'un festival du cuir afin de mettre en valeur l'histoire du cuir et les anciennes manufactures de bottes.

Création et mise en valeur d'attrait touristiques

- Opérer et mettre en valeur un centre d'interprétation près de la chute Kabir Kouba;
- Création d'un parcours d'interprétation en bordure de la rivière Saint-Charles;
- Création d'un parcours urbain sur l'axe Bastien-Racine afin de mettre en valeur les attrait touristiques et possibilité d'inclure un volet numérique mettant en vedette des personnages historiques ou de la réalité virtuelle augmentée;
- Offrir des rabais dans les commerces pour les participants aux différents parcours culturels et touristiques;
- Accueillir un jardin éphémère tel que les Mosaïcultures;
- Création d'un marché public;
- Aménager un parcours de tyroliennes dans le canyon;
- Éclairer la chute Kabir Kouba;
- Trouver un nom pour le secteur afin de renforcer son identité.

Offre culturelle et animation urbaine

- Développer une programmation variée pour les scènes du secteur, notamment à l'amphithéâtre de Wendake, au parc Jean-Roger-Durand, etc.;
- Diversifier les moyens de communication pour faire la promotion des programmations;
- Décentraliser les événements du centre-ville de Québec et accueillir des événements susceptibles d'attirer des résidents de tout le territoire (ex. *Où tu vas quand tu dors en marchant?*, *Festibière*);
- Prévoir des spectacles de type *pop-up* et des amuseurs de rue;
- Favoriser la fermeture de l'axe Bastien-Racine durant certaines journées d'été pour offrir une programmation diversifiée;

- Ajouter un panneau lumineux sur le site de l'Édifice Denis-Giguère et à l'intersection de la rue Racine et du boulevard de l'Ormière pour faire la promotion des activités dans le quartier;
- Organiser des événements pour souligner les différentes fêtes à l'image de la Mascarade, comme une course aux œufs à Pâques, un marché de Noël, des cabanes à sucre urbaines au printemps, etc.;
- Développer une programmation d'activités en soirée sur l'axe Bastien-Racine;
- Organiser des événements sportifs, par exemple une course.

3.3. Vision de l'axe Bastien-Racine dans 10 ans

Lors de l'atelier avec les commerçants et les représentants d'organismes locaux, les équipes étaient invitées à partager leur vision de l'axe Bastien-Racine dans 10 ans. Voici le résultat de cet exercice :

« En 2034, l'axe Bastien-Racine est une artère dynamique, avec de nombreux commerces variés. Il fait bon y vivre et s'y promener et il est accessible peu importe le type de transport. C'est un secteur avec beaucoup de résidants, densifié, qui attire les touristes. Il est fréquenté par les résidants riverains et ceux des quartiers voisins, notamment de la couronne nord. Un attrait sur la rue Racine permet d'attirer les touristes de Wendake et crée une synergie. L'axe et ses environs a trouvé un équilibre entre patrimoine bâti, histoire et création de nouveaux logements. La mise en valeur des deux secteurs et faite de façon harmonieuse et agréable. En résumé, le plan de développement a permis d'attirer plus de monde, plus de clientèle pour les commerces et la création d'un milieu de vie prisé ».

« Artère commerciale reconnue pour ses commerces attrayants et son bagage culturel et patrimonial, accessible et sécuritaire pour les résidants et les touristes ».

« Une ambiance comparable à celle de la 3^e Avenue, une destination connue et reconnue que l'on cite en exemple pour sa cure de rajeunissement, dont le point central est la chute et sa nouvelle tyrolienne en plus d'un parcours d'attrait touristiques, les commerces ont une couleur locale (aucune chaîne), et les commerçants sont des alliés. La rue est accessible par tous les moyens de transport ».